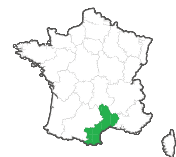


Languedoc-Roussillon Pêchers-nectariniers



recensement
agricole
2010

1^{er} verger de la région et 1^{er} verger de pêchers de France

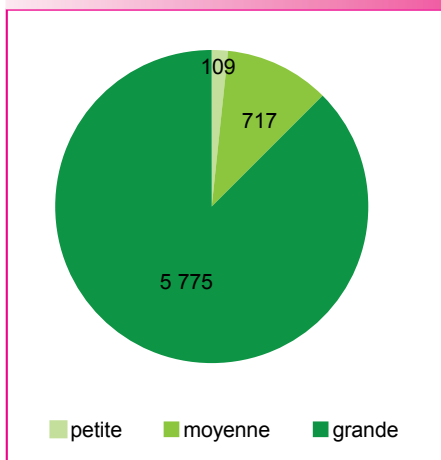
Le Languedoc-Roussillon est la première région productrice de pêches-nectarines. La surface moyenne en pêchers-nectariniers des exploitations a progressé d'un tiers en une décennie. Les pêchers-nectariniers sont essentiellement mis en valeur par de grandes exploitations sous forme sociétaire. Ce sont avant tout des exploitations spécialisées, voire exclusivement en pêchers dans les Pyrénées-Orientales. Les chefs de ces exploitations sont massivement dans la tranche d'âge 40-60 ans. Le plus gros bassin de production est dans les Pyrénées-Orientales avec 65 % des surfaces régionales, le second dans le Gard avec 30 %.

Le verger de pêchers-nectariniers est le plus important verger du Languedoc-Roussillon, avec 28 % des surfaces en fruits de la région. Par ailleurs il représente 46 % des surfaces nationales en pêchers. **Le Languedoc-Roussillon est la première région productrice de pêches-nectarines**, loin devant Provence-Alpes-Côte d'Azur et Rhône-Alpes qui ne détiennent respectivement que 22 et 21 % des surfaces. **C'est aussi le verger dont la surface s'est le plus considérablement réduite** en 10 ans, passant de 9 700 ha en 2000 à 6 600 en 2010 (- 32 %). Les deux autres régions productrices sont également touchées par cette baisse. Les crises successives liées à la concurrence internationale, notamment espagnole, de même que le virus de la sharka, obligeant à arracher et brûler tout arbre contaminé,

sont responsables de cette évolution. Avec 872 unités, **le nombre d'exploitations ayant des pêchers-nectariniers a été divisé par deux sur la décennie**, les petites exploitations étant les plus atteintes par la baisse. *A contrario*, **la surface moyenne de pêchers-nectariniers par exploitation¹ a augmenté d'un tiers**, passant de 5,7 à 7,6 hectares, moyenne beaucoup plus élevée que dans les autres régions productrices. Le phénomène de concentration apparaît ici de façon évidente. Et, même si les grandes exploitations¹ ne sont toujours pas majoritaires en nombre (43 %), elles mettent en valeur 87 % des surfaces. En 2000, elles n'étaient que 34 % pour 82 % des surfaces. **La production s'est donc encore plus concentrée.**

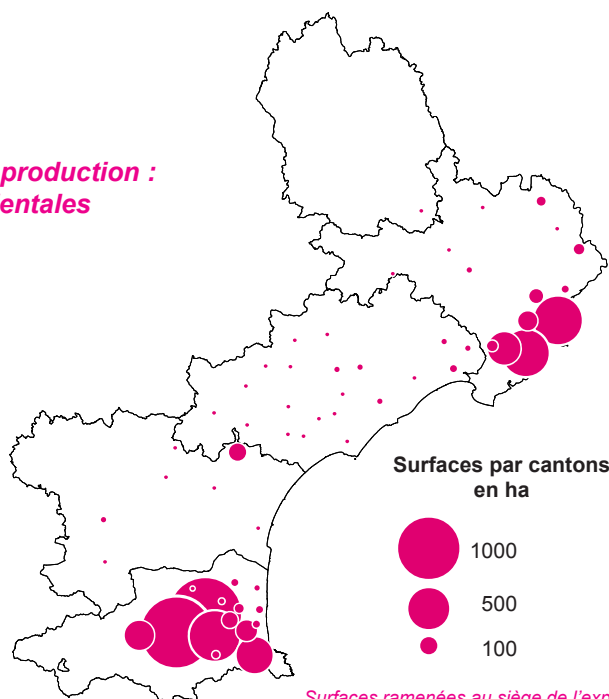
¹ - Il s'agit du champ des exploitations ayant des pêchers-nectariniers dans leur surface agricole utilisée

Les surfaces en pêchers mises en valeur essentiellement par de grandes exploitations (ha)



Source : Agreste - Recensement agricole 2010

**2 bassins de production :
Pyrénées-Orientales
et Gard**



Source : Agreste - Recensement agricole 2010 - © IGN - BD CARTO ®

La culture des pêches-nectarines est essentiellement le fait d'exploitations spécialisées.

En effet, sept exploitations sur dix ayant des pêchers-nectariniers sont classées en orientation «cultures fruitières et autres cultures permanentes». Elles couvrent 94 % des surfaces totales en pêchers-nectariniers.

Deux départements sont principalement concernés par cette culture : les Pyrénées-Orientales avec 65 % des surfaces et le Gard avec 30 %.

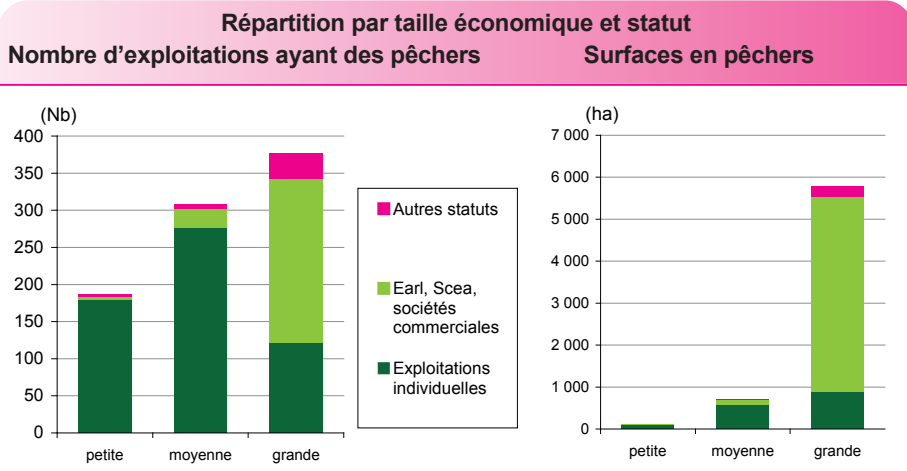
En 2000, ces parts étaient respectivement de 59 % et 36 %. Le Gard a perdu 43 % de ses surfaces en pêchers-nectariniers, les Pyrénées-Orientales, 24 %.

Dans les Pyrénées-Orientales c'est une culture qui est assez exclusive, car près de 30 % des surfaces en pêchers-nectariniers sont exploitées par des exploitations dont c'est l'unique culture (et plus de 70 % par des exploitations dont cette culture représente plus de 80 % de leur surface agricole utilisée).

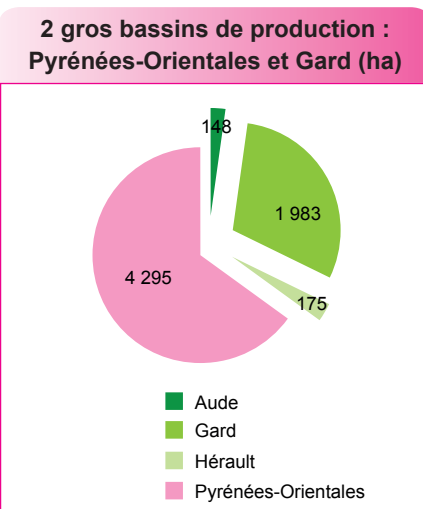
Les formes sociétaires sont beaucoup plus fréquentes que pour l'ensemble des exploitations, notamment les EARL, 21 % contre 7 % pour l'ensemble. Dans le Gard, plus de 80 % des surfaces en pêchers-nectariniers sont exploitées par des EARL, des SCEA ou des sociétés commerciales. Dans les Pyrénées-Orientales, ce sont 70 % des surfaces qui sont mises en valeur par des exploitations ayant ces statuts. Il n'en demeure pas moins que deux tiers des exploitations sont des exploitations individuelles, plus souvent petites ou moyennes.

La part des plus de 60 ans parmi les chefs d'exploitation¹ est beaucoup plus faible que dans l'ensemble des exploitations de la région, 18 % contre 27 % pour l'ensemble, mais la part des jeunes de moins de 40 ans est sensiblement la même. Globalement, **ils sont beaucoup plus nombreux à utiliser internet** pour les besoins de l'exploitation, 52 % contre 38 % pour l'ensemble des exploitations. Ces caractéristiques sont liées à l'importance des formes sociétaires.

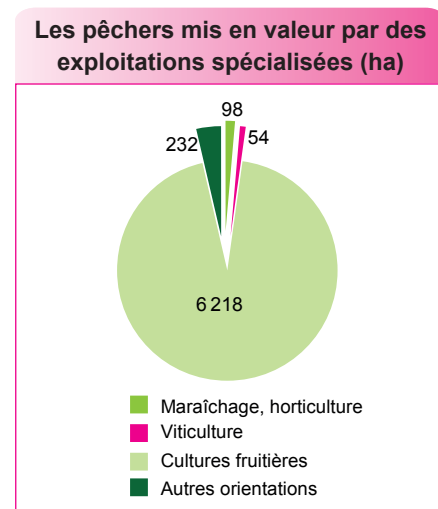
1- Il s'agit du champ des exploitations ayant des pêchers-nectariniers dans leur surface agricole utilisée



Source : Agreste - Recensement agricole 2010



Source : Agreste - Recensement agricole 2010



Source : Agreste - Recensement agricole 2010

Les surfaces agricoles et les cheptels sont valorisés selon des coefficients permettant le calcul de la **production brute standard (pbs)**. Ces coefficients résultent des valeurs moyennes sur la période 2005 à 2009. La pbs décrit un potentiel de production des exploitations et permet de les classer en **petites, moyennes et grandes exploitations**.

- Grandes exploitations : PBS supérieure à 100 000 €
- Moyennes exploitations : PBS comprise entre 25 000 € et 100 000 €
- Petites exploitations : PBS inférieure à 25 000 €

La contribution de chaque surface ou cheptel à la production brute standard permet également de classer les exploitations selon leur **orientation technico-économique**.

Suivez l'actualité du recensement sur : www.agreste.agriculture.gouv.fr et sur www.draaf.languedoc-roussillon.agriculture.gouv.fr